

Observation n°258 du 15/04/2023

Monsieur le Commissaire enquêteur ,

Je suis opposé à ce projet en raison de l'absence de proposition d'alternatives au choix du site.

Compte tenu de la fragilité de l'Outarde canepetière, menacée d'extinction, la MRAe considère que le projet aurait nécessité l'étude de véritables variantes sur d'autres secteurs géographiques, ce qui n'a pas été réalisé lors des compléments d'études réalisés en 2022.

Pour cette irrégularité, ce projet doit recevoir un avis défavorable.

Respectueusement ,

Mme Morel du Lencloitrais